

CONCESSION DE LOGEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS

CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE

COLLEGE	BENEFICIAIRE	DATE D'EFFET	CONSISTANCE DU LOGEMENT	REDEVANCE MENSUELLE	ABATTEMENT DE 15 %	REDEVANCE PROPOSEE
OSTWALD Martin Schongauer	Mme Betty SIMONIN Conseiller Principal d'Education	01/10/2017	F3 77 m ²	513,33 €	77,00 €	436,33 €